

Avantage à l'Etat fédéral

Un Etat décentralisé est mieux outillé pour répondre à une épidémie qui frappe différemment les territoires.

Mais encore faut-il qu'il soit efficace. Et un Etat centralisé peut aussi s'adapter. Analyse comparative entre France, Allemagne et Belgique.

PAR GÉRALD PAPY

Plus ou autant qu'un Joe Biden ou un Matteo Salvini. C'est une caractéristique de la gestion de la crise sanitaire : des figures politiques locales ont émergé comme les opposants les plus en vue des chefs d'Etat ou de gouvernement. Le gouverneur démocrate de l'Etat de New York Andrew Cuomo face à Donald Trump, le président de la région de Lombardie issu de la Ligue Attilio Fontana contre le Premier ministre italien Giuseppe Conte. Tout comme le gouverneur de l'Etat de São Paulo, le social-démocrate Joao Doria, devant le potentat brésilien Jair Bolsonaro ou la présidente de la communauté de Madrid, Isabel Diaz Ayuso, du Parti populaire, face au Premier ministre socialiste espagnol Pedro Sanchez. La lutte contre l'épidémie de Covid-19 aurait donc contribué à

affirmer le pouvoir régional. Et cela, même dans les Etats les plus centralisateurs.

Si le virus ne connaît pas les frontières, il ne frappe pas tous les territoires de la même manière. La simple logique imposerait donc d'apporter des réponses distinctes, selon les régions, à la pandémie. La France prépare son déconfinement prévu le lundi 11 mai en ciblant des départements « verts » où le retour à une vie normale sera plus rapide que dans les départements « rouges » particulièrement touchés par le Sras-CoV-2. « La décision, la nature et le calendrier du déconfinement émanent de l'autorité centrale. Mais, même dans les zones vertes, ce sont les maires qui in fine autoriseront ou non la réouverture des écoles et leur organisation », observe Vincent Laborderie, politologue à l'UCLouvain. L'exemple de la France prouverait donc que même un Etat centralisé peut →

GETTY IMAGES

→ gérer une crise de manière différenciée et intelligente.

Stratégies différenciées en France

Le spécialiste estime pourtant qu'un Etat fédéral est mieux armé pour répondre à une crise sanitaire parce qu'il « peut être efficace tout de suite ». « L'Allemagne a adopté dès le début une stratégie différenciée. La France a pris du temps à s'y mettre mais elle a suivi. Ce constat va à l'encontre de l'idée communément admise que les domaines qui relèvent de la sécurité nationale doivent dépendre de l'Etat central. Dans le cas d'une épidémie, cela ne se vérifie pas. Même si une autorité centrale est nécessaire, le niveau local est plus adapté pour apporter une réponse. Sur les questions sanitaires, on a besoin d'une gestion au plus proche du terrain, surtout dans les grands Etats. Et d'autant plus en France, où la crise précédente, celle des gilets jaunes, a aussi eu une forte dimension territoriale. » Vincent Laborderie voit d'ailleurs une réminiscence de l'opposition exprimée par le mouvement social dans la figure de l'infectiologue Didier Raoult, partisan de l'administration de l'hydroxychloroquine contre le Covid-19, avec l'antagonisme qu'il porte : « Marseille contre Paris », « province contre élite de la capitale ».

Le professeur de l'UCLouvain s'étonne aussi d'un paradoxe : « En France, Etat centralisé, on pratique une politique différenciée selon les régions. En Belgique, Etat fédéral, on n'en applique pas. » « Si on devait pratiquer la différenciation à la française en Belgique, poursuit-il, la région n'est pas le niveau pertinent. Mais le fait est que le fédéralisme belge est basé sur les Régions et qu'il est difficile, mentalement, de considérer que le niveau inférieur puisse être la province et en deça. C'est d'autant plus étonnant que chez nous, l'autonomie communale est plus importante qu'en France. » Ce qui n'a pas été possible en Belgique, l'a en revanche été du côté de

« EN FRANCE, ETAT CENTRALISÉ, ON PRATIQUE UNE POLITIQUE DIFFÉRENCIÉE. EN BELGIQUE, ETAT FÉDÉRAL, NON. »

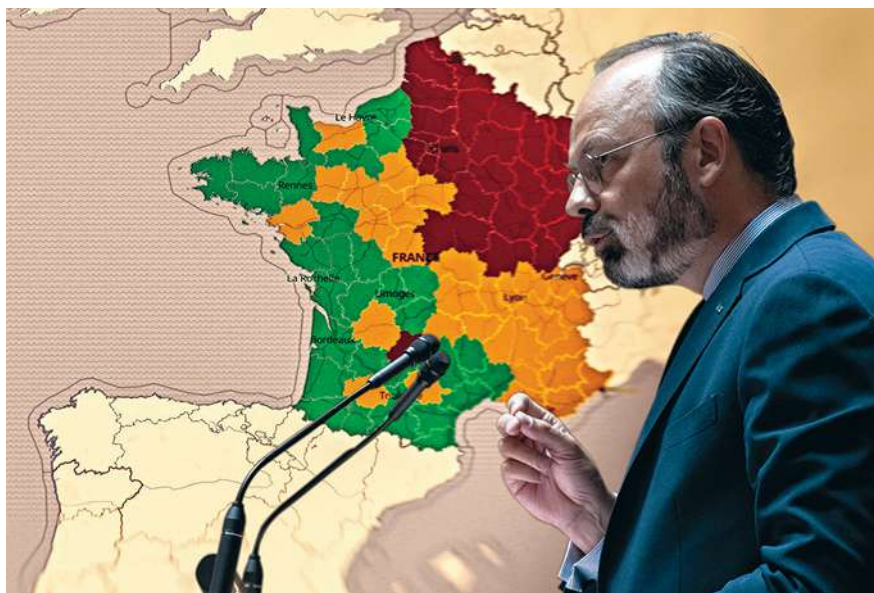
la Confédération helvétique. « En Suisse, Etat fédéral s'il en est, explique Nicolas Schmitt, docteur en droit de l'Institut du fédéralisme de l'université de Fribourg, certains cantons ont dû supplier pour pouvoir adopter des réglementations spécifiques contraires à la gestion centralisée de la crise. Mais ils les ont obtenues, preuve de la souplesse du système. » Le fédéralisme belge manquerait-il de souplesse ?

Etat central conforté en Belgique

« On a un peu mis le fédéralisme sous le boisseau lors de cette crise sanitaire, commente Vincent Laborderie. On a

voulu mener une politique uniforme entre Flandre, Wallonie et Bruxelles, la seule différence s'exprimant dans l'enseignement, et encore. » Chercheur au centre de droit public de l'ULB, Lucien Rigaux estime même que le pouvoir central s'est renforcé en Belgique à la faveur de la crise sanitaire. Il en donne pour preuve le déplacement du centre de gravité de la décision politique. « Normalement, il revient au Comité de concertation, au sein duquel tous les niveaux de pouvoir sont représentés, de régler la bonne collaboration entre le gouvernement fédéral et les entités fédérées. Celui-ci rend des décisions sur la base du consensus. Il a été mobilisé au début de la crise. Et puis, il a cédé la main au Conseil national de sécurité, qui est une instance fédérale. Les entités fédérées sont certes associées à la décision. Mais, in fine, celle-ci est de la responsabilité du fédéral. »

« En droit, un Etat fédéral est toujours plus compliqué qu'un Etat unitaire, reconnaît Jérôme Sohier, professeur de droit public à l'ULB. Ce n'est pas pour cela qu'il est moins efficace. » Sauf qu'en Belgique, il est très compliqué. →



La France a adopté des stratégies différenciées par région pour procéder au déconfinement à partir du 11 mai. Preuve qu'un Etat centralisateur peut aussi s'adapter à un besoin de proximité.